



HAL
open science

Fil tendu sur du liquide : plate-forme numérique, portage salarial et besoin de care

Géraldine Guerillot, Isabela Paes, Jean-Luc Moriceau

► To cite this version:

Géraldine Guerillot, Isabela Paes, Jean-Luc Moriceau. Fil tendu sur du liquide : plate-forme numérique, portage salarial et besoin de care. Communication organisationnelle, management et numérique, L'Harmattan, pp.229 - 239, 2014, Communication et civilisation, 978-2-343-05210-6. hal-01217931v1

HAL Id: hal-01217931

<https://hal.science/hal-01217931v1>

Submitted on 20 Oct 2015 (v1), last revised 15 Jan 2016 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Ceci est un exemplaire auteur. Une version plus avancée a été publiée dans l'ouvrage collectif, sous la direction Sylvie P. Alemanno, Communications organisationnelles, management et numérique, Paris, L'Harmattan, collection communication et civilisation, pp. 229-239, 2014.

Fil tendu sur du liquide : plate-forme numérique, portage salarial et besoin de *care*

Guérillot Géraldine. Umalis Lab.
Paes Isabela. LITEM/Institut Mines Télécom
Moriceau Jean-Luc. LITEM/Institut Mines Télécom

Résumé

Alors que les nouvelles formes d'emploi imposent aux salariés l'injonction paradoxale du « soyez autonomes », le portage salarial ajoute celle d'être « salariés indépendants ». En suivant une méthode originale pour cette enquête exploratoire, nous sommes amenés à supposer que le fil numérique qui relie les portés à la société apporte une relation discrète et continue de *care*, complément indispensable à l'autonomie. Ce lien numérique prend tout son sens au sein de la société « liquide », dans une recherche de nouveaux équilibres entre liberté et sécurité qui n'est pas sans risque.

Mots clés - Portage salarial, autonomie, lien numérique, nouvelles formes d'emplois, éthique du care, société liquide

Introduction

Le portage salarial propose un statut hybride entre celui de travailleur indépendant, d'auto-entrepreneur et de salarié. Le porté trouve et négocie lui-même ses contrats et en conserve la plus grande partie de leurs valeurs, mais bénéficie de tous les avantages sociaux et fiscaux du statut de salarié, ainsi qu'un ensemble d'aides comme l'établissement des feuilles de paie ou la comptabilité. Réservé aux cadres, ce statut permet par exemple à des chômeurs âgés d'exercer des missions d'expertise ponctuelles sans compromettre leurs droits sociaux ou à de jeunes informaticiens de choisir eux-mêmes leurs missions et d'accroître notablement leur rémunération.

Les valeurs affichées tant par les sociétés de portage que par les portés eux-mêmes sont celles de l'autonomie, de la responsabilité et de l'entrepreneuriat. On retrouve ainsi un discours et des pratiques très largement diffusés dans les entreprises privées et les administrations depuis les années 80s avec les structures plates et en réseau, l'*accountability* et le *new public management*¹. Mais ici ceux-ci trouvent dans le portage salarial une concrétisation beaucoup plus prononcée, le salarié apportant par exemple lui-même ses affaires, gérant sa propre formation et décidant le niveau de ses frais

¹ Du Gay Paul et Salaman Graeme, 1992, The Cult[ure] of the customer, *Journal of Management Studies*, pp. 615-633 et Du Gay Paul, 2000, Enterprise and its futures: a response to Fournier and Grey, *Organization*, pp. 165-183.

professionnels. Et pourtant le porté n'est pas dans la même situation que l'entrepreneur. S'il jouit d'une autonomie très large sur son activité, il n'est pas indépendant, il est relié par un contrat salarial et par un « fil numérique » avec la société de portage. Ce fil numérique peut prendre la forme d'une plate-forme collaborative, apportant au salarié un ensemble de services et de supports, mais créant également une communauté.

Ainsi alors que le discours libéral ambiant impose l'injonction paradoxale bien connue du « soyez autonomes », la situation de portage place les portés dans une position également paradoxale de subordination juridique par le contrat de travail tout en se limitant à n'être qu'à son service. Comment est vécue cette situation doublement paradoxale, comment est-elle désirée ou subie, quels en sont les effets sur la subjectivité des personnes au travail ? Et pour circonscrire notre question sur un enjeu qui nous semble des plus significatifs, quels sont les effets de ce lien numérique sur les subjectivités ? Notre hypothèse est que ce qui se joue autour d'un tel lien numérique est riche d'enseignements sur les évolutions actuelles de l'autonomie au travail, de l'entrepreneuriat et du salariat ainsi que de la communauté.

Il s'agit ici d'une recherche exploratoire qui n'en est qu'à ses débuts. Elle se fonde sur une demi-douzaine d'entretiens auprès de portés au sein de la société de portage PSI. Plutôt qu'une analyse systématique de ces entretiens, nous sommes partis à la recherche d'indices et de pistes, soulignant ce qui apparaissait comme le plus inattendu et le plus intéressant. Le premier auteur est membre d'une société de portage, les deux autres sont extérieurs, apportant un double regard dedans-dehors. Nous proposerons que l'autonomie n'est pas un état mais un chemin plein d'interdépendances, qu'elle est porteuse de fierté et de maîtrise mais aussi de solitude, et qu'elle s'accompagne d'une demande, souvent non formulée, d'attention, de protection et de reconnaissance. Et que ce *care* incarné notamment par le fil numérique est préféré par ces portés de l'industrie numérique à celui de la structure (et de la bureaucratie) des entreprises dont ils sont partis.

Nous rappellerons quelques traits significatifs du discours actuel sur l'autonomie au travail puis nous présenterons le cas de la société de portage PSI et de sa plate-forme numérique ainsi que notre méthode originale d'enquête. Nous présenterons dans un troisième temps les éléments les plus remarquables identifiés lors de nos entretiens ce qui nous permettra de discuter les rôles et effets de ce fil numérique sur la subjectivité des portés. Nous concluons que la relation de portage salariale apporte une autonomie désirable et appréciée par ses salariés seulement si le fil numérique qui relie la société et ses salariés parvient à apporter une attention, une protection et une reconnaissance qui humanisent et adoucissent les relations de marché. Ce lien prend tout son sens au sein de la société « liquide », dans une recherche de nouveaux équilibres entre liberté et sécurité qui n'est pas sans risque.

Nouvelles formes d'emploi, autonomie et le fil numérique

Pour répondre aux questions précédentes, il nous semble que le portage salarial doit être replacé au sein de deux évolutions majeures du travail, celle des pratiques d'emploi et celle des discours et identités au travail.

Des années 1920 en France jusqu'à environ la fin du siècle dernier, la part du salariat par rapport aux différentes formes de travail indépendant ou entrepreneurial a cru et dominé². Le compromis fordiste échangeait davantage de subordination statutaire contre toujours plus de protection pour les salariés. Un « vrai » emploi devait être garanti à vie, en échange de l'implication et de la loyauté de l'employé. Depuis, la tendance s'est inversée, avec la « vogue des salariés entrepreneurs »³, des « salariés sans

² Hernandez Emile-Michel et Marco Luc, 2008, Entrepreneuriat versus salariat : Construction et déconstruction d'un modèle ?, *Revue française de gestion*, pp. 61-76.

³ Beaucourt Chrystel et Louart Pierre, 2003, La vogue des salariés entrepreneurs, *Encyclopédie des Ressources Humaines*, pp. 428-440.

patron »⁴, et tout un ensemble de situations particulières d'emploi⁵. Que ce soient par les entreprises avec leur recherche de flexibilité ou par les salariés optimisant leur employabilité et zappant d'une société à l'autre, ou encore avec des formes très précaires d'emploi, le compromis fordiste laisse place à d'autres relations d'emploi.

Par ailleurs, depuis les années 1980, les valeurs et le vocabulaire de l'entreprise a pénétré toutes les sphères de la société, du gouvernement aux institutions publiques et jusqu'à l'intimité des familles⁶. L'autonomie, responsabilisation, la réalisation de soi, la liberté de choix, l'*empowerment*, l'excellence et l'entrepreneuriat orientent non seulement les normes du management mais également du gouvernement de soi⁷. Ces valeurs tendent en effet à façonner les subjectivités, chacun est appelé à devenir entrepreneur de soi⁸. S'il est possible de composer avec de telles injonctions à l'autonomie par un travail identitaire (*identity work*) et des stratégies d'adaptation (*coping strategies*)⁹, ceux-ci gardent toujours l'autonomie comme référence.

Les technologies numériques accentuent et accélèrent ces évolutions. Elles accélèrent la mise en réseau des entreprises, tant en interne qu'avec l'extérieur, dans leur recherche de souplesse, de réactivité et de créativité¹⁰. Ce faisant, non seulement les tâches mais aussi les parcours professionnels deviennent plus individualisés. Les salariés sont de plus en plus dépendants de négociations individualisées pour leur contrat de travail¹¹ (*ibid.*). Ces technologies permettent une interconnexion globale¹². Elles rendent beaucoup plus faciles et multiplient les opportunités pour rechercher et offrir des compétences. Mais elles rendent aussi possible toute une ingénierie de calcul, de notation et de suivi des performances, qui impose à chacun d'être comptable à tout moment de ses résultats et d'en rendre compte¹³. L'autonomie se double ainsi d'une *accountability* généralisée, où les actions individualisées sont mises en visibilité et inscrites dans des traces numériques.

Dans ce contexte, le portage salarial propose de rendre possibles les désirs d'autonomie et de réalisation de soi tout en offrant des protections et des services dont l'entrepreneur ne peut jouir. Il permet une individualisation des performances et des récompenses, ainsi une responsabilisation accrue, il apporte un statut moins subordonné mais cependant moins protégé que celui de salarié à durée indéterminée. Si la protection passe par un lien juridique, l'individualisation et les services passent au quotidien avant tout par un lien numérique entre la société de portage et ses salariés. Ce lien numérique a certainement des effets sur le sentiment d'autonomie, sur l'identité et sur la subjectivité des salariés portés, mais ces effets ne nous semblent pas encore avoir été étudiés.

Terrain et méthode de recherche

⁴ Poncin Béatrice, 2004, *Salariés sans patron ?*

⁵ Hernandez Emile-Michel et Marco Luc, *op. cit.*

⁶ Parker Martin, 2002, *Against management. Organization in the age of managerialism* et Du Gay Paul, *op. cit.*

⁷ Du Gay Paul et Salaman Graeme, *op. cit.* et Du Gay Paul, Salaman Graeme et Ress B., 1996, The conduct of management and the management of conduct: contemporary managerial discourse and the constitution of the 'competent' manager, *Journal of management Studies*, pp. 263-282.

⁸ Gordon Colin, 1987, The soul of the citizen: Max Weber and Michel Foucault on rationality and government, *Max Weber: Rationality and Modernity* ou Rose Nikolas, 1990, *Governing the soul: The Shaping of the Private Self*.

⁹ Storey John, Salaman Graeme et Platman Kerry, 2005, Living with enterprise in an enterprise economy: Freelance and contract workers in the media. *Human Relations*, pp. 1032-1054.

¹⁰ Castells, Manuel, 1998, La Société en réseaux. L'ère de l'information

¹¹ Castells, 1998, *op. cit.*

¹² Du Gay et Salaman, *op. cit.* et Du Gay Paul, Salaman Graeme et Ress Bronwen, 1996, The conduct of management and the management of conduct: contemporary managerial discourse and the constitution of the 'competent' manager, *Journal of management Studies*, pp. 263-282.

¹³ Du Gay Paul et Salaman Graeme, *op. cit.* et Du Gay, Salaman et Ress, 1996, *op. cit.*

Notre recherche exploratoire a été réalisée auprès de la société Umalis Group, société de portage salarial dédiée aux spécialistes des systèmes d'information, de l'informatique et des télécommunications. Elle se propose, selon ses propres termes, d'accompagner les experts qui souhaitent développer une activité professionnelle en « toute indépendance ». Cet accompagnement est effectué au moyen d'une plateforme informatique accessible par internet, un « bureau virtuel ». Rappelons que le portage salarial est une organisation de travail par laquelle un professionnel confie à une structure de portage la gestion administrative et comptable de missions qu'il effectue auprès du client. Selon la Fédération National du Portage Salarial¹⁴, avec le portage « le consultant peut intervenir dans un mode autonome sans avoir à s'enregistrer comme indépendant ou à monter sa propre structure juridique. » Le lien entre porteur et porté est normalement noué par l'intermédiaire d'un double contrat : la structure de portage signe avec le client du porté le contrat de prestation et en même temps le porté signe un contrat de travail avec cette structure qui devient son employeur le temps de sa mission.

Les premiers entretiens nous ont amenés à développer une méthode originale. En effet, les salariés portés interrogés expliquaient leur choix en fonction des avantages financiers, des gains de temps et d'autonomie ainsi que des garanties assurées par le statut. Le discours reçu était quasiment identique à celui affiché par la société de portage. Il était difficile de les faire parler en dehors de ce discours pré-formaté, et pourtant nous sortions des entretiens avec l'impression que des choses non dites nous affectaient. Nous voulions savoir si la situation de portage et les discours qui l'entourent engendraient des effets paradoxaux et des transformations de la subjectivité mais de tels effets ne pouvaient être recueillis par nos questions. L'ambiguïté du rôle de la société, tout à la fois employeur et prestataires de services, et la double demande d'autonomie et de protection par les salariés portés, nous semblaient avoir des effets qui ne pouvaient pas être exprimés explicitement. Nous avons donc décidé, au sortir de chaque entretien, de rédiger quelques lignes sur nos affects et nos impressions, et de prendre comme source d'analyse et de réflexion tout autant les paroles exprimées que les affects qui s'imprimaient en nous. L'affect nous signalait que quelque chose se disait en dehors du discours convenu. Il nous semblait important de saisir d'un côté le discours affiché, de façade, ce que notre interlocuteur jugeait bon de mettre en avant, mais aussi d'un autre côté d'autres aspects qu'il exprimait sans le formuler explicitement. Ces moments d'affects étaient discutés entre nous afin de faire surgir des réflexions, certes plus subjectives, mais qui s'approchaient des points de vulnérabilité, de paradoxe ou de souffrance que le discours, souvent musclé et viril, ne pouvait dire. Nous tentons ainsi de transposer à l'étude de cas la méthode ethnographique inspirée du « tournant vers les affects » de K. Stewart¹⁵.

Dans ce travail exploratoire, nous nous fonderons seulement sur les cinq premiers entretiens semi-directifs en profondeur. Nous étions à la recherche tant du discours des personnes que des lignes de fractures où pouvaient s'entrevoir certaines lignes de fractures révélatrices des effets paradoxaux de la relation de portage. Il ne s'agira ici que de conjectures à approfondir dans des recherches ultérieures, mais qui nous donnent des pistes à propos des nouvelles formes d'emploi hybrides entre salariat et entrepreneuriat.

Premiers résultats

Quand les portés interrogés parlent de leur situation et de leur choix pour le portage salarial, l'impression majeure qui se dessine est avant tout celle d'une très grande satisfaction pour leur choix, voire d'une fierté d'« avoir osé ». L'argumentation commence en reprenant les principaux éléments mis en avant par les sociétés de portage. Les avantages en termes de rémunération, de temps maîtrisé,

¹⁴ Fédération Nationale du Portage Salarial, 2013. Présentation du portage salarial.
<http://www.fenps.fr/Uneorganisationdutavail.html>

¹⁵ Stewart Kathleen, 1996, *A Space on the Side of the Road. Cultural Poetics in an "Other" America* et 2007, *Ordinary Affects*.

de choix des missions, de protection sociale et de statut. Ils se présentent comme des êtres rationnels, calculant et optimisant leur situation d'emploi.

Le second argument est celui d'une certaine « liberté » : liberté de travailler dans son domaine d'expertise, de pouvoir accepter ou refuser une mission, de pouvoir prendre ses congés quand bon leur semble, et d'avoir un CDI pour pouvoir louer un appartement ou déménager quand ils veulent. Liberté aussi apportée par le fait d'être déchargés de tous les aspects comptables et administratifs, vécus comme les dépassant et les angoissant.

Ainsi choix rationnel et liberté sont pour eux synonymes d'autonomie. Une autonomie pour laquelle il a fallu avoir le courage de décider. « Je suis mon entreprise » a déclaré un porté, ou je suis complètement « acteur de ma vie ». Un de ces consultants portés précisait même qu'il n'avait « aucune corde à la patte », pas de prêt pour la maison, pas de prêt pour l'automobile, pas de femme, pas d'enfant. L'autonomie peut résider dans la possibilité de choisir ses missions, de gérer stratégiquement la valorisation de ses compétences, sa formation et son apprentissage. Elle peut également résider dans la possibilité de prendre des décisions professionnelles selon des motifs personnels tels la satisfaction, les préférences et la réalisation de soi. Elle peut aussi prendre la forme d'une plus grande liberté pour gérer son temps, de travailler quand on le décide. Par exemple un des interviewés pour des raisons très personnelles ne désire pas travailler à temps plein.

La présentation de soi est ainsi celle de l'individu libéral, entrepreneur de soi et maître de son destin. Le portage permet une telle autonomie et offre un cadre organisé apte à favoriser leurs aspirations. A cet égard, la société de portage leur apparaît moins comme un employeur qu'un prestataire au service de leur autonomie. Au lieu d'une relation de subordination, le porté consomme le service d'emploi en portage salarial. La subordination est troquée par de la consommation, qui est jugée plus digne et autonomisante.

Mais si dans les discours, l'oreille est attentive également aux expressions qui se répètent, aux moments forts ou inattendus, aux actions et attitudes qui ne semblent pas être en accord avec les paroles un second dessin, complémentaire, apparaît en contrepoint. Par exemple, un des consultants portés nous répète maintes fois qu'il faut oser, qu'il faut être capable de tenir pendant trois ou quatre mois sans mission et qu'alors le portage est la meilleure option. Cette répétition paraissait avant tout une manière de se rassurer soi-même. Il préfère se lier avec et rémunérer une quatrième société que lui trouve des missions, il souligne que l'assurance chômage offerte par le portage lui permet de se sentir indépendant. S'il faut oser, il faut aussi s'assurer d'un réseau de garanties et de sécurités. Cette même personne nous surprend quand à la fin de l'entretien il ne part pas, malgré tous nos signes manifestant que l'entretien était déjà terminé. Nous l'accompagnons jusqu'à la gare. Il part comme à regret, manifestant un besoin de lien et de communication en contradiction avec ses paroles précédentes. Le discours d'indépendance et d'autonomie se double ainsi d'une demande implicite de directions et d'accompagnement. Peut-être aussi de peur de la solitude. Et celui qui affirme « je suis mon entreprise », précise un peu gêné qu'il se sent encore un peu frileux pour la gestion de tous les aspects juridiques, comptables et administratifs. Il est son entreprise mais refuse bien des aspects de l'entrepreneur. Entrepreneur de soi certes, mais à condition d'être pris en charge pour de nombreux aspects de gestion.

Autre exemple, un consultant raconte combien il ne se sentait pas entendu ni pris en compte par son ancienne SSII. Ses demandes de formation ou d'organisation des vacances prenaient plusieurs mois avant de recevoir une réponse, en général non satisfaisante. Au contraire, la société de portage, grâce à la plate-forme numérique, lui apporte des réponses toujours rapides et majoritairement favorables. Il se sent lors reconnu et pris en charge, alors que le lien n'est plus physique mais seulement virtuel. Le lien numérique lui apporte une présence constante et disponible, et la nature de la liaison qui le place comme client ou comme consommateur plus que comme subordonné, lui a donné l'impression d'avoir maintenant une base sur laquelle compter.

Ainsi le désir d'autonomie se double d'un besoin d'attention, de présence, de protection et d'écoute. L'affirmation virile de l'indépendance et de la réalisation de soi requiert un contrepoint de *care*. Le

*care*¹⁶ participe d'un autre rapport à la société que le soi libéral. Il reconnaît une vulnérabilité, un besoin d'aide et de protection, et surtout d'attention. L'autonomie désirée et assumée réclame, comme à un niveau égal, une attention et une aide, un besoin d'être pris en compte et c'est cette double demande qui est faite à la société de portage.

Le paradoxe vient de ce que la satisfaction de cette double demande se réalise notamment via un fil numérique. Le bureau numérique permet aux consultants de visualiser toutes les données les concernant et avoir une vision à jour de la gestion juridique et administrative de leurs missions, ainsi que de poser des demandes et questions à distance. Télétravail, coopération à distance, tout est à disposition et tout va très vite pour ces spécialistes des technologies de l'information. Ce qu'ils ne veulent pas ou ne savent pas faire (fiche de paie, contrats, notes de frais) est fait par la société de portage. En cas de difficulté juridique ou fiscale, en cas de difficulté à trouver un nouveau contrat, le bureau virtuel, via forum, assistance en ligne et prestations de service les aide à trouver une solution. Ce *care* leur semble la condition même de leur autonomie. Et ce lien virtuel semble leur apporter plus de présence et d'attention. Il s'agit d'un fil numérique qui en même temps les rend indépendants et les attachent, les libère et les lie, un fil dont ils dépendent grandement pour leur autonomie.

Fil tendu et présent liquide

Le cas étudié se présente comme une étape supplémentaire de l'externalisation de certaines fonctions et de l'individualisation des relations de travail analysées par Manuel Castells dans les années 1990¹⁷. Dans le cadre d'une SSII, l'emploi de l'informaticien était garanti par la société de service qui exigeait en contrepartie une subordination. Dans le cadre du portage salarial, l'emploi n'est plus garanti. L'informaticien négocie lui-même sa mission avec l'entreprise d'accueil, il y gagne une autonomie de définition de ses missions, un revenu largement supérieur mais le voici en situation beaucoup plus vulnérable. Contre cette vulnérabilité, la société de portage offre tout un jeu de protections ainsi que la prise en charge d'un ensemble de services et fonctions. Comme nous l'avons vu, elle offre aussi une attention, un soin et du lien qui atténue la dureté de la situation. Il faut ajouter que le portage dans le cas étudié est choisi par des informaticiens en position de force sur le marché du travail. Le gain, non seulement monétaire mais aussi d'indépendance, leur apparaît supérieur au risque encouru.

Ce qui est remarquable est la performativité (au sens de Butler) du discours libéral sur la construction de soi des portés. Les portés se définissent par rapport au discours libéral ambiant, valorisant l'autonomie, le choix de ses activités et l'image de l'entrepreneur. La façon selon laquelle ils se présentent et se racontent est pétrie de ce vocabulaire et de ces valeurs. L'autre discours, celui du *care*, est soit dénié, soit incorporé dans la logique d'un choix rationnel, c'est-à-dire dans les valeurs libérales. Les subjectivités, ainsi construites en imprégnation de ce discours, valorisent le portage. Celui-ci n'est pas subi mais choisi. Il permet valorisation et réalisation de soi. Tous nos interlocuteurs sont satisfaits de leur choix et pourraient à tout moment faire marche arrière – mais ne le font pas.

Ils ne le font pas très probablement parce que cette situation choisie correspond aux canons du présent liquide, tel que l'analyse Zygmunt Bauman¹⁸. Les protections fournies par l'Etat aux « frissons existentiels » étant affaiblies, tout comme nombre d'instances collectives, il s'agit de trouver des solutions individuelles, de les expérimenter, d'inventer son parcours dans un éternel présent. Dans la vie liquide¹⁹ en effet, il s'agit de se concentrer le plus intensément possible sur son travail, en éliminant tout ce qui l'en distrait de sa valeur de distinction (comme les tracasseries administratives ou le

¹⁶ La perspective du *care* apporte un autre regard sur les relations sociales, les attentes et les besoins. Mais elle apporte avant tout une éthique alternative aux implications politiques affirmées. Cf. Gilligan Carol, 2008, *Une voix différente*, Tronto Joan, 2009, *Un monde vulnérable. Pour une politique du care* et Paperman Patricia, Laugier Sandra, 2005, *Le Souci des autres. Ethique et politique du care*.

¹⁷ Castells Manuel, *op. cit.*

¹⁸ Bauman Zygmunt, 2007, *Le Présent liquide*.

¹⁹ Bauman Zygmunt, 2006, *La Vie liquide*.

temps passé sur des projets inintéressants). On oublie le passé, on est incapable de se projeter dans un avenir long, on se forme soi-même, continûment, en fonction des opportunités d'évolutions qui surviennent. Les liens sont intéressés, les alliances de court terme, on avance au gré des opportunités, étant évalué par ses scores et les ressources qu'on apporte aux autres (à l'image du tableau de bord de la plate-forme numérique).

Les filets de sécurité communs étant discrédités, le fil numérique du portage salarial apporte un îlot temporaire de sécurité, un équilibre entre sécurité et liberté qui rend possible la recherche d'autonomie. Ces salariés portés, qui travaillent intensément à l'entreprise de soi et à leur employabilité, se présentent tels des équilibristes, ces funambules marchant sur un fil qui les emmènent toujours plus haut, avec la liberté d'avancer dans le vide, à l'image des exerçants décrits par Peter Sloterdijk²⁰, comme image d'une nouvelle aspiration spirituelle, mais aussi comme moyen de s'immuniser contre les peurs existentielles. Mais si ceux qui se félicitent de n'avoir aucun « fil à la patte » tombent, ils espèrent que le fil numérique, et les protections sociales afférentes, lui permettront de rattraper. En espérant que le fil puisse se faire filet. Ce fil a la douceur d'un fil de soin en remplacement de certaines protections sociales qu'ils ont liquidées. Un supplément de *care* dans un capitalisme sans cœur.

Conclusion

Alors que les salariés portés se représentent avant tout comme indépendants, entrepreneurs de leur activité et de leur vie, il ne faut pas oublier qu'ils sont au même moment « portés », c'est-à-dire accompagnés, pris en charge et pris en soin par la société de portage. L'autonomie réclame comme complément indispensable de l'attention, du soin et de la protection pour que cette autonomie soit possible et désirable. Pour avoir le choix de leurs missions, pour pouvoir se concentrer sur le cœur de leur compétence, pour résoudre des difficultés ponctuelles, pour se sentir reconnus, les consultants d'une société de portage ont besoin de tout un environnement qui les assiste et les protège. Il en va sans doute de même avec toutes les nouvelles formes d'emploi qui s'inventent aujourd'hui pour répondre non seulement aux demandes de flexibilité et de compétitivité mais aussi aux aspirations à davantage d'autonomie des salariés les plus diplômés. Au risque sinon que l'autonomie revendiquée se solde avant tout par davantage de précarité et de solitude.

Il est loin d'être neutre que ce *care* soit ici en grande partie proposé par l'intermédiaire d'un lien numérique. Ce lien permet plus de rapidité et d'ubiquité, il multiplie les interconnexions mais surtout il apporte une assistance moins visible, une présence continue mais moins apparente, il permet de mettre en valeur l'autonomie tant valorisée par notre société tout en maintenant d'une façon plus discrète mais de tout instant une attention et un support complémentaire indispensable à l'autonomie. Le lien numérique est avant tout un lien, il rattache à une communauté d'entraide, comme le compagnon fidèle et invisible de ces nouveaux indépendants qui ont besoin de protection.

Dans le présent liquide, les relations, les liens, les protections se font et se défont au gré des projets et des nouveaux départs. Mais vouloir éviter les boîtes ne signifie pas couper tous les fils. Les nouvelles formes d'emploi tel le portage salarial réussiront si elles permettent d'apporter d'un même mouvement et à part égale autonomie et protection, non subordination et indéfectible *care*. Le fil numérique permet de mettre en valeur le premier aspect, tout en apportant d'une façon continue et discrète le deuxième.

Références bibliographiques

²⁰ Sloterdijk Peter, 2011, *Tu dois changer ta vie*.

Du Gay Paul, 2000. « Enterprise and its futures: a response to Fournier and Grey ». *Organization*, vol.7, n°1, pp. 165-183.

Du Gay Paul et Salaman Graeme, 1992, « The Cult[ure] of the customer ». *Journal of Management Studies*, vol. 29, n°5, September, pp. 615-633.

Du Gay Paul, Salaman Graeme and Ress Bronwen, 1996, « The conduct of management and the management of conduct: contemporary managerial discourse and the constitution of the 'competent' manager ». *Journal of management Studies*, vol. 33, n°3, may, pp. 263-282.

Fédération National du Portage Salarial, 2013, Présentation du portage salarial.
<http://www.fenps.fr/Uneorganisationdutravail.html>

Gilligan Carol, 2008. *Une voix différente : Pour une éthique du care*. Paris, Champs-Flammarion, 284 p.

Gordon Colin, 1987. « The soul of the citizen : Max Weber and Michel Foucault on rationality and government », in *Max Weber : Rationality and Modernity*, S. Whimster & S. Lash (Eds), London, Allen & Unwin, pp. 293-316.

Hernandez Emile-Michel et Marco Luc, 2008, « Entrepreneuriat versus salariat. Construction et déconstruction d'un modèle ? » *Revue française de gestion*, vol.8, n°188-189, pp. 61-76.

Paperman Patricia & Laugier Sandra, 2005. *Le Souci des autres. Ethique et politique du care*, Paris, Editions de l'Ecole des hautes études, 349 p.

Parker Martin, 2002. *Against management. Organization in the age of managerialism*. Cambridge UK, Polity, 256 p.

Poncin Béatrice, 2004. *Salariés sans patron ?* Paris, Editions du Croquant, 254 p.

Rose Nikolas, 1990. *Governing the soul: The Shaping of the Private Self*. London: Routledge, 304 p.

Sloterdijk Peter, 2011, *Tu dois changer ta vie*, Paris, Libella, 656 p.

Stewart Kathleen, 1996. *A Space on the Side of the Road. Cultural Poetics in an "Other" America*. New Jersey, Princeton University Press, 243 p.

Stewart Kathleen, 2007. *Ordinary Affects*. London, Duke University Press, 144 p.

Storey John, Salaman Graeme et Platman Kerry, 2005. « Living with enterprise in an enterprise economy: Freelance and contract workers in the media ». *Human Relations*, vol. 58, n°8, pp. 1032-1054.

Tronto, Joan, 2009, *Un monde vulnérable. Pour une politique du care*. Paris, La Découverte, 238 p.